

DÉSCRIPTION
DE L'ÉGYPTE,

OU

RECUEIL

DES OBSERVATIONS ET DES RECHERCHES

QUI ONT ÉTÉ FAITES EN ÉGYPTÉ

PENDANT L'EXPÉDITION DE L'ARMÉE FRANÇAISE,

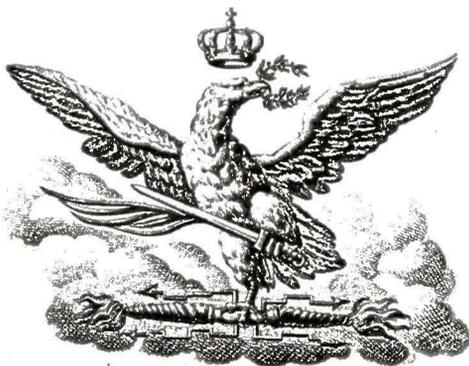
PUBLIÉ

PAR LES ORDRES DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR

NAPOLÉON LE GRAND.

HISTOIRE NATURELLE.

TOME PREMIER.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M. DCCC. IX.



**EXPLICATION SOMMAIRE
DES PLANCHES**

DONT LES DESSINS ONT ÉTÉ FOURNIS

PAR M. J. C. SAVIGNY,

POUR L'HISTOIRE NATURELLE DE L'OUVRAGE.

Après avoir pris connoissance de l'état des planches, de l'avancement du travail et de la gravure de la lettre, la Commission a engagé M. Audouin à s'occuper sans délai de fournir les indications diverses à inscrire sur ces gravures, d'après vingt-cinq planches-modèles déjà publiées dans les diverses classes, et lui a remis deux exemplaires de chacune d'elles; elle a décidé que les planches dont la gravure n'étoit pas entièrement terminée, seroient confiées sans retard aux artistes les plus habiles, pour être amenées, autant que possible, au même point de perfection que les autres. M. Prêtre, peintre d'histoire naturelle, auteur d'un grand nombre des dessins de la collection de M. Savigny, a bien voulu se charger de revoir ces planches et de coopérer à cette partie du travail. Mais la Commission, n'ayant dans les mains qu'une partie des dessins, et ne possédant aucun des manuscrits de l'auteur, s'est trouvée dans l'obligation d'inviter M. Audouin à commencer son travail avec ces seuls matériaux: en même temps, sur la proposition du commissaire du Gouvernement, il a été arrêté qu'il seroit publié en tête de cette partie de l'ouvrage une Note indiquant la nécessité impérieuse où s'est trouvée la Commission, par suite des ordres du Ministre, de publier, quoique encore imparfait, le travail de M. Savigny; Note où l'on annonçeroit, d'après les renseignemens qui ont été communiqués antérieurement, que les matériaux d'une description complète des genres et des espèces sont réunis dans les mains de l'auteur, notamment la description des arachnides, entièrement finie et à moitié imprimée; que l'état de sa santé l'a empêché jusqu'ici de la mettre au jour, et que tous les développemens de ce travail sont destinés à paroître ultérieurement. M. Audouin a pris aussitôt l'engagement de s'occuper du travail qui lui est confié par le Ministre, de mettre sur les planches les inscriptions demandées, de s'assujettir en tout point au plan tracé par le naturaliste dans les planches publiées, et dans vingt-une autres planches dont la lettre étoit déjà gravée; enfin de se conformer, à cet égard, aux instructions du Ministre et au desir de la Commission d'Égypte.

La Commission, malheureusement privée de la coopération de l'auteur, croit convenable, en publiant ces remarques, d'annoncer que l'achèvement et l'impression des planches dont il est question dans la présente Note, ont été effectués sans le concours de M. Savigny, que son état ne lui a pas même permis d'en prendre connoissance; elle se fait aussi un devoir de déclarer que ce naturaliste, après avoir consacré les soins les plus assidus et les plus attentifs à la confection des dessins de zoologie, s'étoit occupé jusqu'à ces derniers temps, avec non moins de zèle et de persévérance, de surveiller la gravure des planches de concert avec le commissaire du Gouvernement. Elle doit ajouter que c'est par suite d'un travail opiniâtre, que ce naturaliste, victime de son dévouement à la science et de son désintéressement, se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité momentanée de mettre lui-même la dernière main à son ouvrage.

NOTE

Concernant l'EXPLICATION SOMMAIRE DES PLANCHES dont les dessins ont été fournis par M. J. C. SAVIGNY, pour l'HISTOIRE NATURELLE DE L'OUVRAGE.

LE 19 mars 1825, Son Exc. le Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur, informé que la position physique de M. Savigny ne lui permettoit plus, depuis un an, de se livrer à aucun travail, et craignant que la branche de zoologie dont ce naturaliste est chargé dans l'ouvrage, ne se trouvât suspendue pour un temps indéfini, lui écrivit la lettre qui est rapportée à la fin de la présente Note. Quatre-vingt-six planches représentant les animaux invertébrés, la plupart finies depuis plusieurs années, se trouvoient, par un trop long retard, exposées à des accidens fâcheux et même à des chances de destruction; le Ministre prit en conséquence la résolution d'arrêter les mesures nécessaires pour faire terminer et imprimer ces planches avec une explication sommaire, dans l'espace de six mois. Les gravures dont il s'agit appartiennent à dix-sept classes ou séries d'animaux, formant cent vingt-cinq planches : trente-neuf d'entre elles avoient déjà paru dans les précédentes livraisons de la *Description de l'Égypte*, avec leurs numéros d'ordre, et il étoit impossible de retrancher les quatre-vingt-six autres sans laisser des lacunes choquantes dans l'ouvrage. D'un autre côté, ces quatre-vingt-six planches se rapportent à un volume souvent cité, compris dans tous les prospectus annoncés au public et promis aux souscripteurs depuis l'origine. Enfin les soins précieux apportés à l'exécution des gravures, les recherches anatomiques et scientifiques dont elles renferment les résultats, et les dépenses consacrées à ce travail, étoient encore de puissans motifs pour en desirer la publication, dans l'intérêt commun et de l'auteur et de la science. Déterminé par ces diverses considérations, le Ministre a écrit à la Commission d'Égypte, en même temps qu'à M. Savigny, qu'il chargeoit M. Audouin, naturaliste et son élève, de mettre ces planches en état de paroître, en y inscrivant les noms généraux et toutes les désignations nécessaires, et en rédigeant une explication très-sommaire, suffisante pour l'intelligence des figures : mais en même temps Son Excellence a réservé à M. Savigny tous ses droits comme auteur; son intention étant que les explications fournies par M. Audouin ne puissent nuire aux travaux scientifiques du premier, et qu'elles se rapportent constamment aux parties déjà faites, de manière que M. Savigny puisse un jour donner à ses recherches la suite qu'il jugera convenable.

Avant de prendre les mesures prescrites par le Ministre, la Commission s'est entourée des lumières dont elle avoit besoin; plusieurs médecins et amis de M. Savigny ont été consultés et invités à assister aux conférences et à donner des renseignemens positifs sur sa situation. Il a été reconnu et constaté qu'on ne pouvoit absolument assigner aucune époque certaine pour son rétablissement; que, même après l'amélioration de son état actuel, on avoit à craindre qu'il ne lui fût pas permis de se livrer au travail des planches. Les mêmes personnes ont déclaré qu'en ce moment il ne pourroit fournir à la Commission aucun renseignement ni aucun papier; qu'il seroit impossible et même imprudent de l'entretenir de ses travaux scientifiques et de lui communiquer la décision du Gouvernement : cette dernière déclaration a été réitérée plusieurs fois de vive voix et par écrit.

NOTE.

5

*Copie de la Lettre adressée par Son Exc. le Ministre de l'intérieur, le 19 Mars 1825,
à M. SAVIGNY, membre de l'Académie des sciences.*

MONSIEUR, depuis deux ans les Chambres n'allouent plus de fonds pour la *Description de l'Égypte*, et cet état de choses m'a mis dans la nécessité de prendre des mesures urgentes pour l'achèvement d'un ouvrage aux dépenses duquel il ne me seroit plus possible de pourvoir.

Parmi les mesures adoptées, se trouve la publication immédiate des planches d'histoire naturelle qui sont gravées et qui devoient faire partie d'un travail que l'état de votre santé ne vous a malheureusement pas permis d'achever dans les délais fixés.

Cependant, Monsieur, en prescrivant la publication immédiate de ces planches, j'ai pris des dispositions pour que les explications sommaires qui devront les accompagner ne nuisent pas aux travaux que vous aviez commencés, et que je conserve l'espoir de vous voir reprendre plus tard, lorsque votre santé sera rétablie.

C'est dans ce but, et pour vous prouver l'estime que m'ont inspirée l'étendue de vos connoissances et votre caractère, que j'ai choisi l'un de vos élèves, M. Audouin, pour dresser ces explications. Comme son travail se rapportera aux descriptions complètes qui pourront vous devoir le jour, la science n'est pas moins intéressée que l'administration à ce qu'aucune erreur grave ne se glisse dans l'explication des planches qu'on va publier.

Je vous prie donc, Monsieur, de donner à M. Audouin tous les renseignemens dont il auroit besoin pour bien remplir sa tâche, et de mettre à sa disposition les matériaux qui seront disponibles entre vos mains.

Agréé &c.

Signé CORBIÈRE.

*Distribution des Planches de ZOOLOGIE dont les dessins ont été fournis par
M. SAVIGNY (1).*

1.^{er} Volume, ANIMAUX VERTÉBRÉS.

Mammifères (carnassiers).....	1 planche.
Oiseaux.....	14.
Reptiles (serpens , couleuvres , lézards , &c.).....	5.
Poissons.....	0.

2.^e Volume, ANIMAUX INVERTÉBRÉS.

Mollusques.	{	Céphalopodes.....	1.
		Gastéropodes.....	3.
		Coquilles.....	14.
Annélides.....		5.	
Crustacés.....		13.	
Arachnides.....		9.	
Insectes... {		Myriapodes.....	1.
		Orthoptères, Névroptères, Hyménoptères.	30.
Échinodermes.....		9.	
Zoophytes.....		3.	
Ascidies.....		1.	
Polypes.....		14.	
Algues.....		2.	
TOTAL.....			<u>125</u> planches.

N. B. L'HISTOIRE NATURELLE de l'ouvrage est terminée par la BOTANIQUE, soixante-deux planches, et par la MINÉRALOGIE, quinze planches, formant la seconde partie du 2.^e volume.

Paris, le 1.^{er} novembre 1825.

Signé LAFONT, *Président*; GIRARD, FOURIER, DESGENETTES, GEOFFROY-SAINT-HILAIRE,
DEVILLIERS, JOLLOIS, LE PÈRE, JOMARD.

(1) Voyez le Tableau général des planches de la DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE, joint à la dernière livraison.

EXPLICATION SOMMAIRE
DES
PLANCHES DE POLYPES
DE L'ÉGYPTE ET DE LA SYRIE,

PUBLIÉES PAR JULES-CÉSAR SAVIGNY, MEMBRE DE L'INSTITUT;

OFFRANT

UN EXPOSÉ DES CARACTÈRES NATURELS DES GENRES, AVEC LA DISTINCTION DES ESPÈCES,

PAR VICTOR AUDOUIN (1).

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

LA grande division des POLYPES constitue aujourd'hui, dans la plupart des méthodes, une grande classe que M. de Lamarck caractérise ainsi : animaux gélatineux, à corps allongé, contractile, n'ayant aucun autre viscère antérieur qu'un canal alimentaire à une seule ouverture; bouche distincte, terminale, soit munie de cils mouvans, soit entourée de tentacules ou de lobes en rayons; aucun organe particulier connu pour le sentiment, la respiration, la fécondation; reproduction par des gemmes tantôt extérieurs, tantôt internes, quelquefois amoncelés; la plupart adhérant les uns aux autres, communiquant ensemble, et formant des animaux composés.

M. Cuvier a établi dans cette classe deux ordres, qu'il a subdivisés en familles. M. de Lamarck en a admis quatre : son premier ordre est celui des *Polypes ciliés*; le second comprend les *Polypes nus*; le troisième, les *Polypes à polypier*; et le quatrième, les *Polypes flottans*.

M. Savigny paroît réunir sous le nom général de Polypes, et à quelques exceptions près, les mêmes animaux que M. de Lamarck : il en sépare les éponges, auxquelles il conserve le nom général de Zoophytes.

(1) Voyez ci-dessus, page 3, la *Note concernant l'Explication sommaire des planches dont les dessins ont été fournis par M. J. C. SAVIGNY, pour l'HISTOIRE NATURELLE DE L'OUVRAGE.*

226 EXPLICATION SOMMAIRE DES PLANCHES.

Voici le titre que porte chaque planche (1) :

ACTINIES, POLYPES TUBIFÈRES	Pl. 1.
ISAURES LIBRES, ISAURES FIXES, NEPHTHÉES	Pl. 2.
POLYPES CORTICAUX	Pl. 3.
MADRÉPORES	Pl. 4.
MADRÉPORES	Pl. 5.
POLYPES À TUYAUX	Pl. 6.
FLUSTRES	Pl. 7.
FLUSTRES	Pl. 8.
FLUSTRES	Pl. 9.
FLUSTRES	Pl. 10.
CELLAIRES	Pl. 11.
CELLAIRES	Pl. 12.
CATENAIRES, CHLIDONIES, GEMELLAIRES	Pl. 13.
DYASMÉES, PLUMULAIRES	Pl. 14.

(1) Plusieurs de ces titres étant déjà gravés, et quelques-unes des planches ayant été publiées, on a été contraint de les conserver tels qu'ils étoient.

EXPLICATION SOMMAIRE DES PLANCHES.

PLANCHE I.

ACTINIES, POLYPES TUBIFÈRES.

LE genre Actinie, *Actinia* de Linné, appartient à la classe des Acalèphes de M. Cuvier et aux Radiaires échinodermes de la section des Fistulides de M. de Lamarck : il comprend ces espèces curieuses d'animaux connus vulgairement sous le nom d'*Anémones de mer*, à cause de la ressemblance qu'ils présentent avec une fleur lorsqu'ils sont épanouis. Ce genre est caractérisé ainsi par les naturalistes : corps cylindracé, charnu, susceptible de contraction et de dilatation, fixé par sa base, et ayant la faculté de se déplacer; bouche terminale servant en même temps d'anus, bordée d'un ou de plusieurs rangs de tentacules en rayons se fermant et disparaissant par la contraction.

Les espèces de ce genre sont très-nombreuses et difficiles à distinguer : celles qu'on voit représentées ici ont peut-être été déjà décrites; mais l'ignorance où nous sommes de leurs couleurs, et les mauvaises figures que l'on trouve dans les auteurs, ne nous ont pas permis de les reconnoître.

La figure 1 est une espèce à tentacules assez alongés : 1. 1 la représente épanouie; 1. 2 la fait voir en dessous, c'est-à-dire, par son point adhérent ou sa base; 1. 3 la montre de profil, avec les tentacules contractés.

L'espèce de la figure 2 a des tentacules très-courts : 2. 1 la montre en avant, avec le disque déployé; 2. 2 paroît être une coupe transversale faite au-dessous du disque; 2. 3 représente de profil et grossie cette même espèce dans l'état de contraction.

Les autres figures de cette planche appartiennent à l'ordre des Polypes tubifères, que M. de Lamarck (1) a établi d'après des observations communiquées par M. Savigny à l'Académie des sciences, et qui malheureusement sont restées inédites. Voici les caractères que M. de Lamarck assigne à ce nouvel ordre : Polypes réunis sur un corps commun, charnu, vivant, soit simple, soit lobé ou ramifié, et constamment fixé par sa base; point de polypier au dehors, point d'axe solide à l'intérieur; surface entièrement ou en partie chargée d'une multitude de petits cylindres tubiformes, rarement rétractiles en entier; bouche terminale; huit tentacules pectinés; point d'anus; un estomac; huit demi-cloisons longitudinales au-dessous de l'estomac; huit intestins de deux sortes; six paquets de gemmes ressemblant à six ovaires. Cet ordre comprend quatre genres : *Anthélie*, *Xénie*, *Ammothée* et *Lobulaire*.

La figure 3 appartient au genre *Xénie*, *Xenia*, que M. de Lamarck caractérise ainsi d'après M. Savigny : corps commun, produisant, à la surface d'une base rampante, des tiges un peu courtes, épaisses, nues, divisées à leur sommet; à rameaux

(1) *Histoire des animaux sans vertèbres*, tome II, page 403.

courts, polypifères à leur extrémité; polypes non rétractiles, cylindriques, fasciculés presque en ombelle, et ramassés, au sommet des rameaux, en têtes globuleuses, comme fleuries; ayant huit grands tentacules profondément pectinés. Cette espèce de Xénie est la Xénie bleue, *Xenia umbellata* de M. de Lamarck; elle habite la mer Rouge. Les ombelles sont d'un bleu foncé en dessus, glauque en dessous; les pinnules des tentacules sont grêles, profondes, serrées, et disposées sur deux rangs de chaque côté.

La figure 3. 1 représente un groupe fixé sur un madrépore; 3. 2, un polype grossi, et dont les tentacules sont repliés sur eux-mêmes; 3. 3. et 3. 4, un tentacule du même individu, vu en dessus et en dessous: la tige qui supporte les pinnules est très-élargie; 3. 5, le même individu épanoui; 3. 6, son tentacule, dont la tige médiane est très-étroite; 3. 7, coupe transversale de la base du polype; 3. 8, sorte de tumeur qui se développe à la base de certains individus, et qui est occasionnée par la présence d'un petit crustacé de l'ordre des *Entomostracés*. On voit plusieurs de ces tumeurs sur la masse du polypier, figurées sous le n.° 3. 1.

Les figures 4, 5, 6 et 7, nous paroissent être des Anthélies. Le genre Anthélie, *Anthelia*, SAV., a pour caractères, suivant M. de Lamarck: corps commun étendu en plaque mince, presque aplatie sur les corps marins; les polypes non rétractiles, saillans, droits et serrés, occupant la surface du corps commun; huit tentacules pectinés. M. de Lamarck observe que M. Savigny connoît cinq espèces, mais qu'il n'en a mentionné qu'une seule dans son mémoire; peut-être cette espèce, qu'il nomme *Anthelia glauca*, est-elle représentée ici sous le n.° 4 ou sous le n.° 5: ces deux figures appartenant, sinon à la même espèce, au moins à deux espèces très-rapprochées, nous n'assignons pas de noms aux autres espèces, parce que nous espérons que le mémoire de M. Savigny pourra un jour être livré au public. Nous n'insistons point sur les détails représentant les tentacules; ils se laissent aisément comprendre.

La figure 8 nous semble être le genre Ammothée (1), *Ammothea*, caractérisé ainsi dans l'ouvrage de M. de Lamarck: corps commun, se divisant en plusieurs tiges courtes et rameuses; à derniers rameaux ramassés, ovales-conoïdes, en forme de chatons, et par-tout couverts de polypes; polypes non rétractiles, à corps un peu court et à huit tentacules pectinés sur les côtés. Cette espèce est l'*Ammothea virescens*, Ammothée verdâtre de M. Savigny et de M. de Lamarck.

(1) Nous avons hésité long-temps sur la détermination du genre auquel appartient cette espèce, et nous avons été tentés de la rapporter au genre *Lobulaire*, à cause de la portion de la figure qui représente le polypier privé d'animaux: nous supposons alors que les polypes étoient contractés au point d'être cachés dans la masse, et ce caractère de contractilité les

rangeoit nécessairement dans le genre *Lobulaire*; mais les autres caractères sont tellement semblables à ceux que M. de Lamarck donne au genre *Ammothée*, que nous l'y avons placée; l'état de la figure 8. 1 pouvant être expliqué, en admettant que M. Savigny a tranché les polypes pour qu'on voie la structure de la masse commune.

PLANCHE 2.

ISAURES LIBRES, ISAURES FIXES, NEPHTHÉES.

Cette planche, qui est publiée depuis plusieurs années dans les livraisons de cet ouvrage, porte des noms de genres qui, faute de renseignements, n'ont été mentionnés par aucun naturaliste. Nous n'avons nous-mêmes aucun moyen d'en savoir plus que ce que montre la gravure.

Les figures 1, 2, 3 et 4, appartiennent au nouveau genre Isaure de M. Savigny, et les figures 5 et 6 sont des Nephthées.

Le genre Isaure, que M. Savigny divise en Isaures libres et en Isaures fixes, a de grands rapports avec les Actinies. Les espèces fixes avoisinent beaucoup les Zoanthes; et toutes se rapprochent tellement du genre Palythoé, *Palythoa*, de M. Lamouroux, que nous les y plaçons, bien qu'il soit très-mal caractérisé. Selon M. Lamouroux, les Palythoés sont des polypiers en plaque étendue, couverte de mamelons nombreux, cylindriques, de plus d'un centimètre de hauteur, réunis entre eux, et à cellules isolées, presque cloisonnées longitudinalement, et ne contenant qu'un seul polype à douze tentacules. Il paroît que M. Lamouroux n'a pas eu occasion d'examiner des individus frais : aussi sa description est-elle inexacte sous beaucoup de rapports. Au contraire, M. Lesueur a pu étudier ces animaux sur le vivant, et il les a rapprochés des Actinies, en établissant avec eux (1) un nouveau genre sous le nom de Mamillifère, *Mamillifera*. Nous adopterons le nom de Lamouroux de préférence à celui d'Isaure, qui se trouve, il est vrai, inscrit depuis long-temps au bas de la planche, mais qui n'a jamais été caractérisé. Nous diviserons les Palythoés en Palythoés libres et en Palythoés fixées ou agrégées sur une base commune.

La figure 1 est une Palythoé libre évidemment nouvelle, et que nous dédions à M. Savigny : 1. 1, la *Palythoa Savignyi*, de grandeur naturelle; 1. 2, la même grossie, et détachée du point sur lequel elle étoit fixée; 1. 3, le même individu vu par sa face supérieure; — w, ses tentacules; 1. 4 et 1. 5, coupes verticales du même dans les deux circonstances d'épanouissement et de contraction.

La figure 2 est une Palythoé fixée que nous dédions à M. Lesueur : elle offre quelques rapports avec les espèces décrites par M. Lamouroux et par M. Lesueur; mais on lui reconnoît de grandes différences qui autorisent sa distinction. Nous ne pouvons rien dire de ses couleurs. La figure 2. 1 représente un groupe de trois *Palythoa Lesueurii*; — β , β , deux individus contractés; — γ , γ , deux individus épanouis; 2. 2, la sommité d'un individu grossi : — E, bouche; — w, tentacules; 2. 3, un des individus vu de face; 2. 4 et 2. 5, coupes verticales de l'intérieur du corps. M. Lamouroux a fait représenter (2) les figures 1 et 5 pour les comparer à son genre *Montlivaltia*, qu'on trouve à l'état fossile; mais ce genre lui-même est peut-être bien une Palythoé.

(1) *Journal of the academy of natural sciences of Philadelphia*, tom. I, pag. 178, pl. VIII, fig. 2.

(2) *Exposition de l'ordre des Polypiers*, page 78, pl. 79, fig. 11 et 12.

La figure 3 est une espèce qui a les plus grands rapports avec les Zoanthes, par l'organisation intérieure et la manière dont les individus sont groupés; cependant la forme des tentacules, qui alternativement sont grands et petits, en fait une Palythoé. Nous la nommerons *Palythoa Bertholletii*, en l'honneur de Berthollet, collaborateur de cet ouvrage. 3. 1, groupe nombreux en individus, et fixé sur un madrépore: on remarque au milieu d'eux un Alcyon. 3. 2, un individu isolé, avec les tentacules reployés en dedans. 3. 3, coupe verticale du même: — w, les tentacules. 3. 4, sommité d'un individu dont les tentacules sont renversés en dehors: — E, bouche; — w, tentacules. 3. 5, le même vu de face.

La figure 4 représente une autre espèce très-grêle et alongée, à laquelle nous imposerons le nom de *Palythoa Perii*, Palythoé de Le Père (1): 4. 1, deux individus fixés sur un madrépore. 4. 2, portion de l'un d'eux très-grossie: — w, tentacules.

Les figures 5 et 6 appartiennent sans doute au genre Nephthée, dont M. Savigny a fait inscrire le nom au bas de la planche. Ce nouveau genre avoisine, sous plusieurs rapports, celui qui précède; mais il s'en distingue essentiellement par l'espèce de masse ou de tige rameuse sur laquelle sont implantés les animaux, à peu près comme cela se voit dans les Xénies et dans les Ammothées. Nous ne chercherons pas à caractériser autrement ce genre, espérant que M. Savigny pourra un jour en faire connoître l'organisation, qu'il paroît avoir étudiée avec grand soin. Nous dédierons les espèces représentées sous le n.° 5 et sous le n.° 6 à deux collaborateurs de cet ouvrage, M. le comte Chabrol, préfet de la Seine, et M. Cordier, professeur au Jardin du Roi.

La figure 5 est la *Nephthea Chabrolii*, Nephthée de Chabrol: le n.° 5. 1 présente un groupe entier et de grandeur naturelle; 5. 2, l'extrémité d'un rameau grossi, autour duquel sont implantés les polypes; 5. 2', grandeur naturelle de cette espèce de chaton; 5. 3, un polype isolé et grossi excessivement: les tentacules sont très-obtus, au nombre de huit, et cachés; on remarque que sa surface est hérissée et entrelardée d'acicules fort curieux, que l'on retrouve sur l'espèce suivante, ainsi que dans les Gorgones. M. Bory de Saint-Vincent croit que ces corps singuliers sont indépendans du polypier: il les regarde comme des êtres microscopiques devant former un nouveau genre. 5. 4, le même individu vu sous une autre face; 5. 5, portion de l'individu précédent, montrant très-grossis les espèces d'acicules qui garnissent son enveloppe extérieure; 5. 6, quatre de ces acicules excessivement grossis: ils sont fusiformes et garnis eux-mêmes d'aspérités. 5. 7, morceau coupé dans la base du polypier, et montrant très-grossis les espèces de petits poils qu'on aperçoit à peine à sa surface, et qui ne sont autre chose que les acicules déjà représentés: on voit qu'ils garnissent non-seulement la surface, mais qu'ils entrelardent toute la masse.

La figure 6 est la *Nephthea Cordieri*, Nephthée de Cordier: 6. 1, un individu complet et de grandeur naturelle; 6. 2, un rameau isolé très-grossi et garni de polypes; 6. 2', le même de grandeur naturelle; 6. 3, un polype isolé et très-grossi; 6. 4, le même offrant l'orifice buccal ouvert; 6. 5, individu dont la tunique a été

(1) M. Le Père est un des collaborateurs de la *Description de l'Égypte*.

ouverte et renversée pour montrer à nu les huit tentacules *w* qui entourent l'ouverture; 6. 6, la même portion épanouie et vue de face : *w*, les tentacules; 6. 7 et 6. 8, deux coupes transversales du polypier, montrant les cloisons très-nombreuses qui partagent son intérieur en autant de cellules irrégulières. On voit sur la plupart de ces figures les singulières épines que nous avons fait remarquer dans l'espèce précédente.

PLANCHE 3.

POLYPES CORTICAUX.

Le nom général de *Polypes corticaux* a été donné par M. Cuvier à sa troisième famille des Polypes à polypier, comprenant un grand nombre de genres, et à laquelle appartiennent ceux de Gorgone, d'Alcyon et d'Alcyonelle, que M. Savigny a représentés sur cette planche.

La figure 1 est une espèce du genre Gorgone, *Gorgonia*. Ce genre est ainsi caractérisé : polypier fixé et dendroïde, composé d'un axe central et d'un encroûtement corticiforme; axe épaté et fixé à sa base, caulescent, rameux, substrié en dehors, plein, corné, flexible; encroûtement recouvrant l'axe et ses rameaux; mou, charnu, et contenant les polypes dans l'état frais; spongieux, poreux, friable dans son desséchement, et parsemé de cellules superficielles et saillantes; huit tentacules en rayons à la bouche des polypes. L'espèce qu'on voit ici paroît voisine de la *Gorgonia petechizans*, Gorgone piquetée de Pallas : 1. 1, individu de grandeur naturelle fixé sur un madrépore; 1. 2, portion de l'axe grossie, montrant la manière dont les oscules sont groupés; 1. 3, un des oscules plus grossi; 1. 4, autre oscule excessivement grossi, et montrant les ouvertures du polype; 1. 5, spinules qu'on remarque sur la gorgone, et qui paroissent être de petits animaux microscopiques indépendans. On les retrouve sur d'autres genres très-différens; par exemple, sur les Nephthées (1).

La figure 2 représente un véritable Alcyon, *Alcyonium*. Ce genre est caractérisé ainsi par M. de Lamarck : polypier polymorphe, mollasse ou charnu dans l'état frais, plus ou moins ferme, dur ou coriace dans son desséchement; composé de fibres cornées, très-petites, entrelacées et empâtées par une pulpe persistante; des oscules le plus souvent apparens et diversement disposés à la surface. Polypes à huit tentacules dans la plupart. Les espèces de ce grand genre ont été de beaucoup réduites par les belles observations de M. Savigny, qui a fait voir que plusieurs d'entre elles appartenoient à la classe des Ascidiées. Cependant les véritables Alcyons sont encore très-nombreux et assez mal caractérisés. La figure 2 est un Alcyon dont la couleur ne nous est pas connue; nous craindrions de nous tromper en le regardant comme nouveau, ou en le rapportant à quelques-unes des espèces déjà décrites : 2. 1 le représente de grandeur naturelle; 2. 2, portion du même individu grossie; 2. 3, autre portion coupée dans différens sens, et montrant l'organisation

(1) Voyez la planche précédente, fig. 5.

Nous ferons aussi remarquer que nos descriptions ayant été faites, autant que possible, sur nature, et non d'après des dessins, il arrive quelquefois qu'elles ne s'accordent pas, point pour point, avec les figures des exemplaires coloriés; mais ces différences peuvent dépendre de l'âge, du sexe, de la saison, et même de l'individu qui a été dessiné, et elles n'ont aucune importance réelle. Il se pourroit faire aussi que dans quelques cas elles dépendissent du coloriage, quelques soins que l'on ait apportés à l'exécution; car nous n'avons eu à notre disposition aucun dessin original ni aucune note qui pût nous aider dans la rédaction de notre texte.

TABLE

DES ESPÈCES D'OISEAUX DANS L'ORDRE DES PLANCHES
DE L'OUVRAGE.

Planches.	Figures.		Pages.
1.	1.	<i>Aigle criard</i> (adulte), <i>Aquila nœvia</i>	258.
2.	1.	<i>Aigle criard</i> (jeune), <i>Aquila nœvia</i>	<i>ibid.</i>
	2.	<i>Élanoïde blanc</i> , <i>Elanus cæsius</i>	262.
3.	1.	<i>Milan noir</i> ou <i>parasite</i> , <i>Milvus ater</i>	261.
	2.	<i>Hibou ascalaphe</i> ou <i>d'Égypte</i> , <i>Strix ascalaphus</i>	264.
4.	1.	<i>Coucal houhou</i> , <i>Centropus Ægyptius</i>	267.
	2.	<i>Coua noir et blanc</i> , <i>Coccyzus Pisanus</i>	266.
	3.	<i>Guépier Savigny</i> , <i>Merops Savignyi</i>	288.
	4.	<i>Hirondelle de Riocour</i> , <i>Hirundo Riocourii</i>	270.
5.	1.	<i>Traquet coureur</i> , <i>Saxicola cursoria</i>	274.
	2.	<i>Fauvette grisette</i> , <i>Silvia cinerea</i>	275.
	3.	<i>Fauvette babillarde</i> , <i>Silvia curruca</i>	276.
	4.	<i>Fauvette pinc-pinc</i> , <i>Silvia textrix</i>	277.
	5.	<i>Pipi de Coutelle</i> , <i>Anthus Coutellii</i>	281.
	6.	<i>Pipi de Cécile</i> , <i>Anthus Cecillii</i>	<i>ibid.</i>
	7.	<i>Moineau Cisalpin</i> , <i>Fringilla Cisalpina</i>	285.
	8.	<i>Bouvreuil de Payraudeau</i> , <i>Pyrrhula Payraudæi</i>	286.
	9.	<i>Colombe maillée</i> , <i>Columba Cambayensis</i>	290.
6.	1.	<i>Chevalier gambette</i> , <i>Totanus calidris</i>	306.
	2.	<i>Vanneau de Villoteau</i> , <i>Vanellus Villotæi</i>	297.
	3.	<i>Pluvier à aigrette</i> , <i>Charadrius spinosus</i>	294.
	4.	<i>Pluvian</i> , <i>Charadrius melanocephalus</i>	<i>ibid.</i>
7.	1.	<i>Ibis blanc</i> ou <i>sacré</i> , <i>Ibis religiosa</i>	301.
	2.	<i>Ibis noir</i> , <i>Ibis falcinellus</i>	303.
8.	1.	<i>Héron garde-bœuf</i> , <i>Ardea bubulcus</i>	298.
	2.	<i>Cormoran d'Afrique</i> , <i>Phalacrocorax Africanus</i>	313.
9.	1.	<i>Hirondelle de mer Tschegrava</i> , <i>Sterna Caspia</i>	311.
	2.	<i>Hirondelle de mer Hansel</i> , <i>Sterna aranea</i>	312.
	3.	<i>Mouette de Dorbigny</i> , <i>Larus Dorbignyi</i>	271.
10.	1.	<i>Canard casarca</i> , <i>Anas casarca</i>	315.
	2.	<i>Canard à tête blanche</i> , <i>Anas leucocephala</i>	<i>ibid.</i>
11.		<i>Vautour brun</i> , <i>Vultur cinereus</i>	257.

Planche 2.	<i>Eucères</i>	page 196.
Planche 3.	<i>Abeilles perce-bois, Mégachiles</i>	<i>ibid.</i>
Planche 4.	<i>Mégachiles, Osmies</i>	<i>ibid.</i>
Planche 5.	<i>Andrènes</i>	197.
Planche 6.	<i>Halictes, Sphécodes</i>	<i>ibid.</i>
Planche 7.	<i>Andrènes, Hylées</i>	<i>ibid.</i>
Planche 8.	<i>Guêpes sociales, Eumènes ou Guêpes solitaires</i>	198.
Planche 9.	<i>Guêpes solitaires, Masaris</i>	<i>ibid.</i>
Planche 10.	<i>Cerceris, Philanthes</i>	<i>ibid.</i>
Planche 11.	<i>Philanthes, Crabrons</i>	199.
Planche 12.	<i>Mellines, Larres</i>	<i>ibid.</i>
Planche 13.	<i>Larres, Sphex</i>	200.
Planche 14.	<i>Sphex</i>	<i>ibid.</i>
Planche 15.	<i>Scolies</i>	<i>ibid.</i>
Planche 16.	<i>Bembex</i>	201.
Planches 17 et 18.	<i>Pompiles</i>	<i>ibid.</i>
Planche 19.	<i>Mutilles</i>	202.
Planche 20.	<i>Fourmis</i>	<i>ibid.</i>

Explication sommaire des Planches d'ÉCHINODERMES de l'Égypte et de la Syrie, publiées par J. C. SAVIGNY, membre de l'Institut; offrant un exposé des caractères naturels des genres avec la distinction des espèces, par Victor AUDOUIN..... 203.

Observations préliminaires..... *ibid.*

Planche 1. *Comatules, Ophiures*..... 205.

Genre *Comatule, Comatula*..... *ibid.*

Genre *Ophiure, Ophiura*..... *ibid.*

Planche 2. *Ophiures*..... 206.

Planche 3. *Astéries*..... 207.

Planche 4. *Astéries*..... 208.

Planche 5. *Astéries*..... 209.

Planche 6. *Oursins*..... *ibid.*

Planche 7. *Oursins*..... 210.

Planche 8. *Holothuries*..... 211.

Planche 9. *Holothuries*..... 212.

Explication sommaire des Planches de ZOOPHYTES de l'Égypte et de la Syrie, publiées par J. C. SAVIGNY, membre de l'Institut; offrant un exposé des caractères naturels des genres avec la distinction des espèces, par Victor AUDOUIN..... 213.

Observations préliminaires..... *ibid.*

Explication sommaire des Planches d'ASCIDIES de l'Égypte et de la Syrie, publiées par J. C. SAVIGNY, membre de l'Institut; offrant un exposé des caractères naturels des genres avec la distinction des espèces, par Victor AUDOUIN..... 215.

Observations préliminaires..... *ibid.*

ASCIDIES COMPOSÉES.

Planche 1. *Polyclines, Aplides*..... 216.

Genre *Polycline, Polyclinum. SAV.*..... *ibid.*

Genre *Aplide, Aplidium. SAV.*..... 220.

Explication sommaire des Planches de POLYPES de l'Égypte et de la Syrie, publiées par J. C. SAVIGNY, membre de l'Institut; offrant un exposé des caractères naturels des genres avec la distinction des espèces, par Victor AUDOUIN. page 225.

Observations préliminaires *ibid.*

Planche 1. *Actinies, Polypes tubifères* 227.

Planche 2. *Isaures libres, Isaures fixes, Nephthées* 229.

Planche 3. *Polypes corticaux* 231.

Planche 4. *Madrépores* 233.

Planche 5. *Madrépores* 234.

Planche 6. *Sertulaires* 235.

Planches 7, 8, 9 et 10. *Flustres* 236.

Genre *Flustre, Flustra* 237.

Genre *Cellépore, Cellepora* *ibid.*

Planche 8. *Flustres* 238.

Planche 9. *Flustres* 239.

Planche 10. *Flustres* 240.

Planche 11. *Cellaires* *ibid.*

Planche 12. *Cellaires* 241.

Planche 13. *Caténaires, Chlidonies, Gemellaires* 242.

Planche 14. *Dyasmées, Plumulaires* 243.

Explication sommaire des Planches d'HYDROPHYTES de l'Égypte et de la Syrie, publiées par J. C. SAVIGNY, membre de l'Institut; offrant un exposé des caractères naturels des genres avec la distinction des espèces, par Victor AUDOUIN. 245.

Observations préliminaires *ibid.*

Planche 1. *Hydrophytes* 246.

Planche 2. *Hydrophytes* 248.

OISEAUX.

Explication sommaire des Planches d'OISEAUX de l'Égypte et de la Syrie, publiées par J. C. SAVIGNY, membre de l'Institut; offrant un exposé des caractères naturels des genres avec la distinction des espèces, par Victor AUDOUIN. 251.

ORDRE I.^{er} *Accipitres, Accipitres* 255.

Caractères principaux *ibid.*

Caractères accessoires *ibid.*

Genre *Vautour (Vultur, CUV., VIEILL., TEMM., BRISS., LIN., LATH.; Ægyptius, SAVIG.)* 256.

Caractères principaux *ibid.*

Caractères accessoires *ibid.*

Espèce. — *Le Vautour brun, Vultur cinereus (Ægyptius niger, SAV. planche 11)* 257.

Genre *Aigle (Aquila, CUV., VIEILL., SAVIG., BRISS.; Falco, TEMM., LIN., LATH.)* 258.

Caractères principaux *ibid.*

Caractères accessoires *ibid.*

Espèces. — *Aigle criard, Aquila nœvia (Aquila melanætos, SAV. pl. 1, et pl. 2, fig. 1)* *ibid.*

Aigle de Thèbes, Aquila heliaca (pl. 12) 259.